

Paris, le 20 novembre 2024

LA FFR ET LA LNR DEVOIENT LA LISTE « OBJECTIF 2028 » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DES JOUEURS AUPRES DE FRANCE 7

La Fédération Française de Rugby (FFR) et la Ligue Nationale de Rugby (LNR) annoncent la prolongation du dispositif en faveur de la mise à disposition des joueurs auprès de France 7 dans le cadre du projet olympique de 2028, via la Liste « Objectif 2028 ».

A la suite des excellents résultats de l'Équipe de France à 7 lors des tournois internationaux de la saison passée, notamment marquée par le titre de champion du monde remporté en mai dernier à Madrid et l'apothéose de la première médaille d'or aux Jeux Olympiques de Paris 2024, la FFR et la LNR ont décidé de poursuivre leurs efforts et leur travail commun pour le développement du rugby à 7 et des performances de l'Équipe de France.

Dans le cadre de la préparation aux Jeux Olympiques de Los Angeles en 2028, la LNR et la FFR se sont entendues, en collaboration avec les clubs professionnels, sur un dispositif spécifique permettant d'offrir à l'Équipe de France à 7 des conditions de préparation optimales.

La Liste « Objectif 2028 »

A été établie, pour le cycle olympique 2024/2028, une liste de 14 joueurs issus de 14 clubs professionnels. Ces joueurs pourront être librement sollicités par FRANCE 7 au cours des saisons 2024/2025 et 2025/2026 dans la limite de 12 semaines par saison (soit 84 jours), afin de garantir la bonne préparation de l'Équipe de France à 7 ainsi que sa participation aux tournois internationaux. Un bilan sera fait au terme de la saison 2025/2026 en vue de la saison 2026/2027, et un cadre adapté pour l'exercice pré-olympique 2027/2028 est également prévu afin que FRANCE 7 puisse disposer de manière exclusive de certains joueurs durant certaines périodes.

Les noms des 14 joueurs de la Liste « Objectif 2028 » :

Enzo BENMEGAL (RC Vannes), Hoani BOSMORIN (Stade Rochelais), Auguste CADOT (Montpellier Hérault Rugby), Esteban CAPILLA (Aviron Bayonnais), Thomas CAROL (Section Paloise), Dimitri DELIBES (Stade Toulousain), Ethan DUMORTIER (LOU Rugby), Yerim FALL (ASM Clermont Auvergne), Mateo GARCIA (Union Bordeaux-Bègles), Jefferson-Lee JOSEPH (USA Perpignan), Paul LERAITRE (Racing 92), Ryan REBBADJ (RC Toulon), Andy TIMO (Stade Français) et Antoine ZEGHDAR (Castres Olympique).

L'effectif du Groupe France en vue des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028 sera également complété par des joueurs sous contrat fédéral dédiés à l'Équipe de France à 7, des joueurs sous convention de formation avec les clubs professionnels bénéficiant d'un accord tripartite avec la FFR et, temporairement et de façon limitée, par des joueurs issus de clubs professionnels (selon des termes préétablis entre la FFR, la LNR et les clubs professionnels).

Joueurs sous convention tripartite : Grégoire ARFEUIL (Section Paloise), Romain GARDRAT (Union Bordeaux-Bègles), Victor HANNOUN (Aviron Bayonnais), Léo MONIN (Stade Français), Célian POUZELGUES (Stade Toulousain) et Joe QUERE KARABA (RC Toulon).

Joueurs sous contrat fédéral FFR : Enohan ARTAUD, Ali DABO, Liam DELAMARE, Simon DESERT, William IRAGUHA, Stephen PAREZ, Varian PASQUET, Paulin RIVA, Jordan SEPHO.

René BOUSCATEL, Président de la LNR :

« La LNR s'est fortement engagée dans le développement et la mise en lumière du rugby à 7. D'abord au travers de la création et l'organisation du championnat de France de rugby à 7 de clubs, l'In Extenso SUPERSEVENS, masculin et désormais féminin, mais également pendant le cycle 2020-2024 par le biais de notre collaboration avec la FFR concernant FRANCE 7. Grâce à ce nouvel accord, la LNR et les clubs de rugby professionnels français renforcent leur soutien à l'Equipe de France à 7. Nous sommes très heureux de pérenniser cette dynamique initiée pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 et mettons tout en œuvre pour la réussite future de l'Equipe de France à 7, jusqu'aux Jeux Olympiques de 2028 à Los Angeles. »

Jean-Marc LHERMET, Vice-Président de la FFR en charge du haut niveau et des officiels de matches :

« Après le sacre olympique à Paris, notre objectif est clair : consolider et faire évoluer un schéma de performance pour que l'élite du rugby à 7 français soit représentée au sommet mondial jusqu'aux Jeux de Los Angeles 2028. Les liens étroits entre les clubs professionnels, la LNR et la FFR sont au cœur du succès de France 7, et cette synergie est essentielle pour garantir des performances d'exception. Ce protocole d'accord – sélection de joueurs en équipe de France 7 illustre notre engagement à offrir des conditions optimales à nos joueurs, renforçant ainsi la collaboration avec les clubs pour construire une équipe performante. Grâce à cet effort commun, nous faisons de la préparation de France 7 une priorité, convaincus que ces actions sont des piliers pour l'avenir du rugby français sur la scène internationale. »

CONTACTS PRESSE

Thibault Brugeron
Thibault.brugeron@lnr.fr
T : 07 85 66 90 92

Adrien Bastid
Adrien.bastid@ffr.fr
T : 06 37 33 95 80